

Principaux chiffres du mois de mars 1998

Météorologie

Temps plus sec et ensoleillé que d'habitude en **mars** 1998 : la température moyenne de l'air s'est établie à 7,1°C (contre les 4,9°C de la moyenne 1901-1960). Les 195 heures de soleil enregistrées à la station météorologique de Cointrin dépassent de 39 heures les valeurs normales 1931-1960 et les 20 mm d'eau tombée correspondent à un déficit de 49 mm par rapport à la moyenne 1901-1960.

Population résidente

En **mars**, la population résidente du canton a augmenté de 75 personnes et se chiffre à 401 231 à la fin du mois, dont 150 983 étrangers (37,6 %). Cette hausse résulte d'un solde migratoire positif de 93 personnes (arrivées dans le canton : 1 835; départs du canton : 1 742) et d'un déficit des naissances (426) sur les décès (444) de 18 personnes.

En **une année**, la population résidente du canton s'est accrue de 881 personnes (+0,2 %). Les résidents suisses sont en hausse de 1 500 (+0,6 %). Quant aux étrangers – toutes catégories confondues, mais non compris les demandeurs d'asile – ils diminuent de 619 unités (–0,4 %).

Travailleurs étrangers

A fin **mars**, le nombre de *travailleurs étrangers* (titulaires d'un permis B ou C) résidant dans le canton s'élève à 61 711 (– 3 132 en un an). On compte par ailleurs 263 *travailleurs saisonniers* (+ 24) ainsi que 27 043 *frontaliers* (– 194).

Marché du travail

A fin **mars**, le nombre de *chômeurs inscrits* à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) s'élève à 13 499, en diminution de 642 unités par rapport au mois précédent (– 4,5 %).

Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population résidente active de 1990, est égal à 6,6 % à fin mars, en diminution de 0,3 point par rapport au mois précédent. La moyenne se situe à 4,6 % pour l'ensemble du pays; elle est de 6,3 % en Suisse romande et au Tessin.

Quant à l'ensemble des *demandeurs d'emploi* inscrits auprès de l'OCE, qui groupe les *chômeurs inscrits* et les *demandeurs d'emploi non-chômeurs*, ils sont au nombre de 19 978 (– 312 par rapport au mois précédent). Les *places vacantes* (offres d'emploi) annoncées à l'OCE s'élèvent à 1 037 en mars, contre 948 en février (+ 89; + 9,4 %). Enfin, 23 entreprises ont recouru à des *réductions de l'horaire de travail*, qui ont touché 270 travailleurs pour un total de 26 023 heures chômées en février (18 767 le mois précédent).

.../...



Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **mars** 1998 : 213 logements neufs terminés dont 39 villas (ou bâtiments à un seul logement); 125 logements autorisés, dont 30 villas, et 221 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 41 villas.

En une année, de fin mars 1997 à fin mars 1998, 2 072 logements neufs ont été mis sur le marché (2 721 de fin mars 1996 à fin mars 1997). Mois après mois, on retrouve le niveau annuel moyen observé depuis le début des années 1990. Parmi ces logements terminés, on ne compte pas moins de 349 villas (303 une année plus tôt). Le gain annuel effectif qui, outre les constructions neuves, prend aussi en compte les pertes et les gains liés aux transformations et aux démolitions, fléchit (1 995, contre 2 540 une année plus tôt). Les projets qui peuvent démarrer immédiatement sont en hausse : 2 613 autorisations (dont 559 villas) ont été délivrées pour des logements, contre 2 129 l'année précédente. Les requêtes en autorisation de construire déposées restent orientées à la baisse : 1 821 en une année (dont 637 villas), contre 2 421 à fin mars 1997.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 249 391 à fin **mars** (+ 4 082 en un an). Les trois principales catégories poursuivent leur augmentation : le nombre des voitures de tourisme passe à 198 841 à fin mars (+ 2 090 en un an), celui des motos (motocycles légers compris) s'établit à 28 270 (+ 1 787), celui des camions à 12 777 (+ 270).

Tourisme

Au mois de **février** 1998, 58 729 hôtes (56 578 en février 1997), dont 50 020 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 132 012, contre 119 614 en février 1997 (hausse de 12 398, soit 10,4 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 37,1 %, contre 33,2 % en février 1997.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **mars** 1998, l'indice recule de 0,1 % (105,5 points) et le taux annuel de renchérissement se fixe à 0,9 %. En **avril**, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 105,6 points. Le taux annuel de renchérissement s'élève à 1,2 %. ■